



Ma voisine menace ma femme chaque fois qu'elle l'a croise

Par **VOISIN DU 62**, le **25/01/2015** à **19:09**

Bonsoir,

Depuis trois ans mes voisins me harcèlent espionnage, menaces, calomnies, insultes et agressions verbales...ma femme est atteinte d'une sclérose en plaque et n'a pas le droit au stress, mais toute cette histoire l'a stress énormément et génère des troubles sensitives et des douleurs dans tout son corp du a sa maladie qui réagie ainsi face au stress senti. J ai déposé des mains courantes contre eux mais rien ne change.

que puis-je faire pour que cela cesse ?

Par **fabrice58**, le **25/01/2015** à **19:13**

Ce n'est pas en déposant des mains courantes que ça cessera, vous devez porter plainte contre eux.

Vous écrivez qu'il y a eu agression, il fallait porter plainte dès la première.

Par **VOISIN DU 62**, le **25/01/2015** à **19:18**

oui mais les agressions sont verbale , la voisine est tres agressive mais prend soin pour le moment de ne pas frapper et s'arrange pour faire tout cela sans qu'il y ai de témoins , la police refuse que je porte plainte car il n'y a pas de coup , mais comme je le dis ça tourne au harcèlement.

Par **LEVATITI**, le **25/01/2015** à **19:44**

Bonsoir,

une demande d'intervention du maire par courrier. Vous avez également la possibilité de recourir à un médiateur ou à un conciliateur de justice afin que celui-ci tente de trouver une

solution amiable au conflit de voisinage.

En cas d'échec, vous pouvez choisir d'appeler la police ou la gendarmerie et de porter plainte lorsque les agissements que vous subissez sont constitutifs d'une infraction pénale. C'est notamment le cas

Par **VOISIN DU 62**, le **25/01/2015** à **19:50**

merci pour vos réponses je vais tenter d'écrire au maire de ma commune on verra bien

encore merci a vous